



Reprise des cours au collège pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}



PONS, le 04/05/2020

Philippe ROBIN
Principal du collège E. Combes

A tous les parents d'élèves en 6ème et en 5ème

Objet : reprise progressive de l'accueil des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} à partir du lundi 18 mai

Madame, Monsieur,

Je viens vous apporter un ensemble d'éléments d'information au sujet de la reprise progressive des cours pour les élèves actuellement scolarisés en 6^{ème} et en 5^{ème} au collège Emile Combes.

Cette rentrée va s'organiser autour des principes suivants :

- retour des élèves sur le principe du volontariat des parents
- nous ne pourrons accueillir pour respecter les préconisations sanitaires que 75 élèves par jour maximum
- les élèves auront 6 h de cours par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 16h15, des nouveaux EdT vont être élaborés, avec des horaires décalés selon les classes
- les élèves resteront toute la semaine dans la même salle de classe, laquelle sera nettoyée et désinfectée chaque jour
- les groupes-classe seront limités à 15 élèves maximum, un par table
- il n'y aura pas de service de restauration au self du lycée, par conséquent les élèves devront soit apporter avec eux un repas froid, soit rentrer déjeuner chez eux à midi
- nous ne savons pas pour l'instant s'il y aura un service de ramassage scolaire. Lorsque nous aurons la réponse de la Région vous en serez informé
- Les élèves n'auront plus accès à leur casier. Ils devront se laver les mains plusieurs fois par jour, respecter impérativement les gestes barrière, ne pas se toucher, maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre eux, y compris devant le collège et sur les trajets
- Les élèves devront entrer au collège dès leur arrivée environ 5 minutes avant le début de leurs cours, et ne surtout pas s'attarder devant, ni le soir en repartant chez eux
- Les élèves devront obligatoirement porter un masque au sein du collège, que vous devrez leur fournir tous les jours
- Les parents s'engagent à vérifier la température de leur enfant tous les matins ($< 37,8^{\circ}$), et à sommer leur enfant de se laver les mains plusieurs fois par jour au collège et à respecter la distanciation. En cas de manquements à ces principes de base, l'enfant ne sera plus accepté au sein de l'établissement
- Les parents ne seront pas autorisés à pénétrer au sein de l'établissement, sauf sur RdV autorisé par la direction
- Les locaux, salles de classe, extérieurs seront nettoyés conformément au protocole sanitaire.

En vue de nous organiser au mieux et mettre en place le protocole de sécurité sanitaire, j'aurai **besoin de savoir si vous souhaitez que votre enfant reprenne les cours au collège** à compter du 18 mai, ou si vous préférez qu'il continue de bénéficier de l'enseignement à distance par pronote. Je vous remercie de m'indiquer votre réponse par mel à ce.0170389f@ac-poitiers.fr avant le 11 mai. L'absence de réponse de votre part vaudra refus.

Avec mes salutations les plus cordiales, et souhaitant à chacun bon courage.

Philippe ROBIN

